

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE RENNES
COMMUNE D'ANDOUILLE NEUVILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 septembre à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Mme Aurore Gely-Pernot, Maire.

Etaient présents : Aurore Gely-Pernot, Irène Cloteau, Pierre Leherissé, Cécile Perrot, Catherine Gautier, Laurent Juin, Aurélie Poiteaux-Bethembos, Carole Truet, Christophe Juin, Isabelle Lévêque, Graziella Maucorps, Mathieu Vergnaux, Julien Lemarié, Maxime Gautier.

Absents Excusés : Paul Perrin Sarzier pouvoir à Cécile Perrot.

Absents :

Nombre de Conseillers	En exercice <u>15</u>	Présents <u>14</u>	Votants <u>15</u> (dont 1 pouvoir)
Date de convocation	22 septembre 2026		
Date d'Affichage	22 septembre 2026		
Secrétaire de Séance	Aurélie Poiteaux-Bethembos		

Délibération n° 2026-98
Nature de l'Acte 5.7 Intercommunalité

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL D'ILLE-AUBIGNE
RAPPORT D'ACTIVITES 2025

Mme le Maire expose que tous les ans, avant le 30 septembre, le président de l'EPCI adresse au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'EPCI.

Ce rapport est présenté par le maire au conseil municipal.

Mme le Maire propose au conseil municipal de prendre acte du rapport d'activités 2025 de la Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Entendu la présentation de Mme le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport d'activités pour l'année 2025, validé en Conseil Communautaire du 08 septembre 2026,

Prend acte de la présentation par Mme le Maire du rapport d'activités 2025 de la Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné.

Fait à Andouillé Neuville, le 30 septembre 2026
Pour extrait conforme au registre,
Mme le Maire, Aurore GELY-PERNOT.